

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Une fête de la musique limitée par les contraintes sanitaires**

Dans le contexte sanitaire actuel et compte tenu des contraintes à respecter pour l'organisation des concerts - places assises obligatoires, jauges, barriérage, rassemblements de plus de 10 personnes interdits sur l'espace public, etc.- plusieurs villes françaises ont décidé d'annuler purement et simplement la fête de la musique cette année encore.

La Ville d'Annecy a souhaité maintenir la fête, mais plusieurs concerts, initialement prévus ne pourront pas avoir lieu. Ainsi, il n'y aura pas de concerts, sur le Pâquier, la place François-de-Menthon et au parc d'Albigny, afin d'éviter des regroupements.

Le protocole sanitaire national de la fête de la musique 2021 (Ministère de la Culture) est strict :

- Public obligatoirement assis sur des chaises
- Jauge maximale de spectateurs par lieu d'animation
- Pas de rassemblements de plus de 10 personnes sur l'espace public
- Port du masque obligatoire (dans les espaces de concerts et les files d'attente).

Respect des gestes barrières et de la distanciation.

***« Je salue le travail des services de la Ville qui travaillent depuis des mois sur l'organisation, de cette fête de la musique : attentifs, rigoureux et s'adaptant au fil des annonces, aux évolutions de l'épidémie et aux mesures sanitaires imposées ».***

Fabien Géry, maire adjoint en charge de la culture et des associations culturelles.

### **Musique près de chez soi**

Pour autant, la Ville a souhaité maintenir quelques concerts « en bas de chez soi », dans certains quartiers, sur des espaces clos, port du masque et places assises obligatoires, conformément aux obligations fixées par l'Etat.

Cette formule à « minima » permettra aux riverains d'écouter la musique sur-place, en proximité, ou depuis balcons et fenêtres. L'objectif est d'éviter les rassemblements et les circulations de populations entre les quartiers ou communes historiques.

## Les concerts maintenus :

Le Haras (200 places)

Quai de la Tournette (175 places)

Parc Gabriel Fauré (100 places)

Place Jean Moulin (200 places)

Square Jean Chamey (300 places)

Mas des Jacobins (200 places)

Place de l'Hôtel de Ville de Seynod (180 places)

Détails de la programmation musicale à retrouver sur [www.annecy.fr](http://www.annecy.fr)

Pour suivre l'évolution de la Covid-19 et rester informé [www.annecy.fr/covid-19](http://www.annecy.fr/covid-19)

---

### **Mairie d'Annecy**

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mei [presse@annecy.fr](mailto:presse@annecy.fr)

[www.annecy.fr](http://www.annecy.fr) / [www.facebook.com/VilleAnnecy/](https://www.facebook.com/VilleAnnecy/) / [www.instagram.com/villeannecy/](https://www.instagram.com/villeannecy/)

